

Fiche Retour d'Expérience Groupes Qualité Pays de la Loire APIMED

Thématique : Actualités sur la vaccination en 2023

Novembre 2023

Contexte et Chiffres clés :

Alors que le calendrier vaccinal est régulièrement modifié, que le nouveau décret d'août 2023 autorise maintenant nombre de professionnels de santé à prescrire et réaliser des vaccins, comment s'y retrouver ? comment s'organiser pour partager les informations concernant la vaccination des patients.

https://medqual.fr/images/VACCINEWS/OUTILS/BSP_Vaccination_PDL_aout_2023.pdf

Recommandations/références existantes :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_maj-juin23.pdf

LES MEDECINS DIFFICULTES	LES MEDECINS LEVIERS D'AMELIORATION
1/ Réticences, ou refus du patient (ou des parents) concernant la vaccination en générale ou pour certains vaccins	1/ Ouvrir le débat avec toute la rigueur scientifique, affirmer ce que l'on sait, admettre qu'on ne sait pas tout. Proposer au patient vidéo « Whydoc » sur ce thème. Disposer de fiches « Pourquoi ce vaccin ? (téléchargeables sur « infovac.fr »).
2/ Complexité et lisibilité médiocre de l'actualisation annuelle du calendrier vaccinal	2/ Informer le patient de la traçabilité de sa décision sur son dossier. La décision partagée à partir d'un consentement éclairé est une obligation éthique et réglementaire.
3/ L'absence de traçabilité de la réalisation des vaccins par les professionnels concernés (MG, IDE, Pharmaciens, Sages-femmes, médecins PMI)	3/ Actualisation des recommandations ciblée sur un chapitre « ce qui a changé »
4/ Freins « médecin » concernant certains vaccins pour certaines populations (recommandations pas toujours pertinentes, niveau de preuve ?)	4/ Rédiger un document unique « VACCINATIONS » partagé via un support commun (DMO, globule, Omnidoc...ou téléchargeable avec QR-code) par tous les professionnels concernés du territoire
5/ La vaccination de certaines populations (migrants, handicapés, enfant avec TSA)	5/ Rédiger une « charte bonnes pratiques vaccinales » en interprofessionnel
6/ Les ruptures d'approvisionnement de certains vaccins.	6/ Disposer des coordonnées de « Centres de vaccinations polyvalents » du département
	7/ Disposer d'un « stock » de vaccins dans son frigo (idem pharmaciens)